



ÉPREUVE DE SYNTHÈSE

Session du 9 mai 2007

Durée 120 minutes

Présentation de l'épreuve

L'épreuve de synthèse d'une durée de 120 minutes permet d'apprécier les aptitudes du candidat :

- à analyser des documents d'un dossier, en sélectionnant les informations essentielles ;
- à comprendre les problématiques abordées dans les documents et à synthétiser les informations les soutenant ;
- à exposer d'une façon claire et concise, en un maximum de 450 mots et 70 lignes, les idées-forces du dossier.

Le dossier est composé de quatre documents de type textes, tableaux, ou graphiques. Le dossier ne comporte pas d'intitulé. Il appartient au candidat de déterminer lui-même le ou les thèmes communs aux documents proposés en donnant un titre à la note de synthèse globale.

Règlement :

Pour cette épreuve, vous devez en 30 minutes, lire et analyser les documents du dossier remis.

Au terme de cette lecture de 30 minutes, vous avez :

1. 45 minutes pour répondre aux deux questions de synthèse partielle
2. 45 minutes pour rédiger une note de synthèse globale des documents du dossier.

La phase de lecture et de préparation : 30 minutes

Il est important durant cette phase de lecture de ne pas privilégier un document au détriment d'un autre. Il s'agit pour le candidat de lire et d'analyser tous les textes. Ce travail d'analyse demande beaucoup d'attention de vigilance et de rigueur quant à la sélection de l'information. L'analyse des documents doit être précise (ex : sources identifiées, citations exactes). A ce stade, le candidat doit faire un ou plusieurs recoupements entre les documents afin de mettre en évidence les différents aspects du problème abordé dans le dossier.

La phase de réponse aux questions de synthèse partielle :

45 minutes, 15 lignes et 100 mots maximum par question

Vous devez répondre aux deux questions ouvertes posées. Pour chacune des questions, vous devez préciser le ou les numéros de(s) document(s) qui vous auront permis de répondre. Cet aspect formel est important.

La phase de rédaction de l'exercice de synthèse globale :

45 minutes, 15 lignes et 100 mots maximum par partie

10 lignes et 50 mots maximum pour la conclusion

Enfin, vous devez rédiger, une note de synthèse à laquelle vous devez donner un titre (ce titre peut être le thème principal des documents). La structure de la note de synthèse globale devra être la suivante :

TITRE : 1 ligne PROBLÉMATIQUE : 2 lignes

1^{er} Sous-titre 1 : 1 ligne

2^e Sous-titre 2 : 1 ligne

• Conclusion : (50 mots)

La note de synthèse globale doit être brève, précise, structurée.

- **Brève** : elle ne doit pas excéder 250 mots.

- **Précise** : Son objet est d'énoncer ce que sont, selon vous, les idées-forces du dossier, et de traiter autour du thème principal, les arguments développés.
- **Structurée** : Il convient d'analyser les documents, d'en dégager les éléments essentiels puis de synthétiser ces éléments afin de dégager les points-clés du dossier aux fins de proposer une articulation des idées. Vous devez poser une problématique puis articuler vos idées en deux parties auxquelles vous attribuez un sous-titre.
Vous conclurez en exposant votre vision du problème.

Attention :

Une synthèse ne consiste pas à paraphraser ou à résumer successivement les documents.

Vous devez être vigilant quant à la qualité de l'expression écrite (style, grammaire, orthographe).

Notation

Les points seront répartis de la manière suivante :

Pour l'exercice de synthèse partielle noté sur 10 points (2 x 5 points) :

1. Identifier pour chaque question de synthèse partielle la problématique soulevée : **1 point**
2. Lire et exploiter les documents : **2 points**
Sélectionner dans les documents les idées pertinentes et s'y référer de manière explicite.
3. Formuler les idées avec concision et respecter les règles d'orthographe et de grammaire : **2 points**

Pour l'exercice de synthèse globale noté sur 10 points :

1. Introduire la problématique : **2 points**
Formuler un titre correspondant au thème général ;
Formuler la problématique.
2. Lire et exploiter les documents : **2 points**
Sélectionner les idées pertinentes selon la problématique.
Se référer de manière explicite aux documents. Il ne s'agit pas de recopier les documents. La paraphrase sera pénalisée. Si une partie d'un document est citée, elle doit l'être entre guillemets « ... ».
3. Organiser les idées générales : **2 points**
Formuler des sous-titres pour mettre en évidence le plan.
Confronter les documents et classer les idées dans chaque partie.
4. Rédiger : **2 points**
Formuler les idées avec concision tout en précisant pour chaque partie les documents utilisés et en respectant les règles d'orthographe et de grammaire
5. Conclure : **2 points**
Conclure brièvement sur le dossier tout en prenant position personnellement

ATTENTION : NE COMPOSER SUR LA FICHE DE REPONSE QU'APRES AVOIR ECRIT LA VERSION DEFINITIVE au BROUILLON

PREMIER TEXTE

Avec plus de 830 000 naissances, la France a été le pays le plus fécond d'Europe en 2006

au cours des trois premiers trimestres de l'année 2006. Au total, depuis la création de ce mode d'union que Jacques Chirac jugeait *"inadapté aux besoins de la famille"*, plus de 260 000 contrats ont été signés[...].

LE MONDE, 16/012007

La natalité française est en pleine forme : en 2006, avec un taux de fécondité légèrement supérieur à 2 enfants par femme, l'Hexagone est devenu, avec l'Irlande, le pays le plus fécond d'Europe. Ce dynamisme fait de la France une véritable *"exception"*, souligne le bilan démographique de l'Insee, rendu public mardi 16 janvier : nos voisins, qu'il s'agisse de l'Allemagne, de l'Italie ou de l'Espagne, affichent des taux de fécondité qui ne dépassent pas 1,4 enfant par femme. Quant aux pays de l'Est, ils affrontent une crise profonde de la natalité : en Slovaquie, en Slovénie, en Pologne, en Lituanie ou en République tchèque, les taux sont souvent inférieurs à 1,3 enfant par femme.

En France, le mini boom démographique des années 2000 semble s'installer durablement : bien que le nombre de femmes en âge de procréer soit en baisse, l'année 2006 est, avec plus de 830 000 naissances, le meilleur cru démographique depuis 1981. *"Le nombre de naissances est plus élevé que le pic de l'an 2000 et atteint un niveau jamais observé depuis vingt-cinq ans"*, souligne Lucile Richet-Mastain, auteure de l'étude. L'âge moyen à la maternité ne cesse d'augmenter : en 2006, une femme accouche en moyenne à près de 30 ans contre seulement 27,7 ans il y a deux décennies.

Tous ces bébés viennent au monde dans des familles profondément transformées : aujourd'hui, un enfant sur deux naît hors mariage contre seulement 6 % en 1970. L'union libre est désormais tellement répandue que le législateur en a tiré les conséquences : dès 1972, les droits des enfants "naturels" ont été alignés sur ceux des enfants "légitimes" et depuis 2005, ces mots ont été bannis du code civil, qui ne distingue plus les enfants nés dans le mariage, des autres. *"Le choix du mariage ou de l'union n'a pas un grand impact sur la vie familiale"*, reconnaissait d'ailleurs en 2005 le rapport de l'Assemblée nationale sur la famille, dont la rapporteure était la porte-parole de l'UMP, Valérie Pécresse.

Si le mariage ne cesse de décliner (276 303 en 2005), le pacte civil de solidarité (pacs), né en 1999 dans le tumulte et les polémiques, continue de remporter un beau succès : en 2005, plus de 60 000 ont été conclus, soit 50 % de plus que l'année précédente. Et cette vogue semble se poursuivre puisque près de 58 000 de ces contrats ouverts aux homosexuels comme aux hétérosexuels ont été signés

DEUXIEME TEXTE

Recensement

Démographie: l'exception française Thomas Bronnec

Le boom des naissances et le fort taux d'activité des femmes fait de la démographie française une véritable exception en Europe, selon le recensement de l'Insee.

La France compte aujourd'hui 63,39 millions d'habitants, soit 394 000 de plus que l'année précédente. C'est ce que révèle l'Insee, qui a publié aujourd'hui les chiffres du recensement effectué ces trois dernières années.

Les femmes font des bébés... et travaillent

L'institut évoque un "accroissement naturel" qui n'a jamais été aussi fort depuis trente ans: le différentiel entre les naissances et les décès tutoie les 300 000 et explique la plus grande partie de la hausse de la population. La France a ainsi enregistré l'année dernière 830 900 naissances, du jamais vu depuis 1981.

Le nombre d'enfants par femme atteint 1,94, alors que la moyenne européenne se situe à 1,52. Et ce alors que les femmes travaillent davantage qu'ailleurs en Europe: 81% des Françaises âgées de 25 à 49 ans étaient actives en 2005. Une véritable exception française, qui trouve notamment son origine dans les politiques en faveur de la famille: école maternelle publique et gratuite dès 2 ans, centres aérés, colonies de vacances subventionnées, cantines scolaires, crèches municipales.

Le solde migratoire, lui, se monte à 94 000 personnes seulement et ne compte donc que pour 24% de la croissance démographique. La moyenne européenne se situe plutôt aux alentours de 80%.

Une population toujours plus âgée

Cette hausse de la population, qui bénéficie surtout aux régions du sud et du littoral Atlantique, va de pair avec son vieillissement: 10,3 millions de personnes sont âgées d'au moins 65 ans, soit 16,2% de l'ensemble des Français. Ce taux n'était que de 15% en 1994. L'espérance de vie à la naissance continue par ailleurs de s'allonger: 77,1 ans pour les hommes, et 84 ans pour les femmes.

L'étude de l'Insee fourmille également d'enseignements divers. La population active, estimée à 28,2 millions de personnes dont 3,3 millions de chômeurs, n'est pas seulement de plus en plus féminine, elle est aussi de plus en plus qualifiée, et de plus en plus âgée. La part des plus de 55 ans y dépasse les 10%, contre 7% à la fin des

années 1990. Mais le taux d'emploi de ces seniors se situe à 37% seulement, loin de l'objectif des 50% fixé par le sommet européen de Lisbonne en 2000.

On apprend aussi que les ménages tendent à s'installer toujours plus loin des pôles urbains et de leurs lieux de travail: le solde migratoire des communes rurales a doublé depuis 1999. Et que le nombre de mariages, qui s'établissait à 274 400, était en baisse de 3,1% en 2006, par rapport à l'année précédente, alors que le nombre de Pacs explose.

Enfin, le recensement évalue à 15 000 le nombre de personnes qui vivent vraiment dans la rue, soit 18% environ des sans domicile fixe. Et 0,02% de l'ensemble de la population française.

Article extrait de www.lexpress.fr

TROISIEME TEXTE

POURSUITE DU VIEILLISSEMENT

Malgré le dynamisme de la natalité, le vieillissement de la population se poursuit. La part des personnes âgées de plus de 65 ans ne cesse d'augmenter : au 1^{er} janvier 2007, elles représentaient, en France, 16,2 % de la population contre seulement 15 % en 1994. Et les projections de l'Insee montrent que ce mouvement devrait s'accroître dans les années à venir : selon Olivier Léon et Pascal Godefroi, le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans devrait, à l'horizon 2030, augmenter de près de 60 % (*Le Monde* du 20 décembre 2006). Pour les octogénaires, les chiffres sont plus impressionnants encore : au cours des vingt-cinq prochaines années, le nombre de personnes âgées de plus de 80 ans devrait progresser de 75 %.

Ce vieillissement est lié à l'arrivée, à l'âge de la retraite, des "baby-boomers", ces générations nombreuses nées après la seconde guerre mondiale : les bébés nés en 1946 ont fêté leurs 60 ans en 2006. Mais il est aussi le fruit des progrès extraordinaires de la médecine : en 2006, l'espérance de vie a franchi la barre des 84 ans pour les femmes et des 77 ans pour les hommes. "*En un an, en 2005, les femmes ont gagné trois mois et demi et les hommes presque cinq mois*", constate Lucile Richet-Mastain dans son étude.

Alors qu'elle atteignait à peine vingt-cinq ans au milieu du XVIII^e siècle - à l'âge de 10 ans, la moitié des enfants étaient déjà décédés -, l'espérance de vie a énormément progressé depuis la seconde guerre mondiale : de 1950 à 2005, elle a gagné quatorze ans pour les hommes et quinze pour les femmes. Ces chiffres font de la France l'un des pays d'Europe où l'on vit le plus longtemps : les Français décèdent en moyenne un an plus tard que leurs voisins de l'Union européenne. La palme de la longévité revient à l'Italie tandis que la Lettonie et la Lituanie se situent loin derrière.

LE MONDE, 16/01/2007

QUATRIEME TEXTE

La démographie en 2005 - Les naissances

Une augmentation continue

Depuis 2003, le nombre de naissances ne cesse d'augmenter. Le nombre de femmes qui mettent au monde des enfants diminue (- 0,4 %), mais cette baisse est entièrement compensée par la hausse du nombre d'enfants par femme de 20 à 40 ans (+ 0,9 %). Un autre fait marquant est la progression de l'âge des femmes ayant des enfants : 50 % des mères sont âgées de 30 ans ou plus, contre seulement 43 % en 1995.

LES NAISSANCES EN FRANCE EN 2005

Naissances	807 400 enfants
Variation par rapport à 2004	+ 1 %
Taux de fécondité	1,94 enfants par femme
Enfants nés hors-mariage	46,5 % des naissances

Source : INSEE / 2006